

3 actions votées en conseil



Conseil communautaire
Communauté de communes Lyons Andelle

Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour du conseil communautaire du 9 juillet 2026, les élus ont voté trois actions concrètes pour les associations, les commerçants et les habitants.

Aide aux associations

La Communauté de communes soutient les sites touristiques dont l'animation participe à l'attractivité du territoire et à la dynamique culturelle locale.

Quatre associations, déjà soutenues en 2025, ont de nouveau sollicité le soutien de la CDCLA : Esprit de Fontaine-Guérard ; Les amis du Château de Vascoeuil et de Michelet ; Au temps des Abbayes ; Les amis du Château de Bonnemare.

Une subvention annuelle de 1 500 € par site leur est versée.

Aides aux commerces des territoires (ACTe)

Ce dispositif de la Région Normandie, co-financé par la CDCLA, vise à soutenir la revitalisation des centres-bourgs en accompagnant la modernisation des commerces. Trois commerces ont déjà bénéficié de ce soutien. Aux saveurs des halles, situé à Lyons-la-Forêt, bénéficiera d'une aide de 12 500 € pour réaliser des travaux destinés à renforcer l'attractivité de cette nouvelle boutique.

Coopération avec les communes

La CDCLA soutient ses communes membres dans la réalisation de leurs projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie et répondant aux enjeux de développement durable. Jusqu'à 3 000 € par an et par commune peuvent être versés.

Pour 2026, 26 projets ont été retenus pour un montant total de 71 900 €.